

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITE DE STE-JEANNE-D'ARC**

Le 19 avril 2018 avait lieu une réunion extraordinaire du conseil municipal tenue à 18h30 au Centre municipal.

Étaient présents et formaient quorum sous la présidence de madame Denise Lamontagne, mairesse, les conseillers : François Théberge, Berthold Allard, Jean Ouellet, Michel Gagnon, Martin Hudon et Jules Bernier.

Tim St-Pierre, secrétaire-trésorier était aussi présent.

L'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié, conformément aux dispositions de l'article 156 du Code municipal, à tous les membres du conseil le 16 avril 2018, soit plus de deux jours avant sa tenue.

**18.04.62      ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Il est proposé par** monsieur Jules Bernier  
et résolu unanimement :

**D'accepter** l'ordre du jour tel que présenté, sans possibilité d'y inscrire de nouveaux items.

**18.04.63      ATTRIBUTION      DU      CONTRAT      « INTÉGRATION  
D'ÉQUIPEMENTS DE DÉPHOSPHATATION À LA STATION  
D'ÉPURATION »**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a procédé à un appel d'offres public sur le SEAO concernant les travaux d'ajout d'un système complet pour la déphosphatation des eaux usées et qu'elle a reçu deux soumissions;

**CONSIDÉRANT QUE** le plus bas soumissionnaire conforme est Construction Bon-Air inc. et qu'il respecte l'estimation de coûts qui avait été fait par notre ingénieur.

**Il est proposé par** monsieur Jean Ouellet  
et résolu unanimement :

**D'accorder** le contrat pour l'ajout d'un système complet pour la déphosphatation des eaux usées au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Bon-Air inc., au montant de 194 882.63 \$ taxes incluses.

**D'autoriser** le directeur général et secrétaire-trésorier à signer les documents contractuels.

**\*\*      LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 18h40, monsieur François Théberge propose la levée de l'assemblée.  
Acceptée à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Denise Lamontagne, mairesse

\_\_\_\_\_  
Tim St-Pierre, secrétaire-trésorier